

Conseil des quartiers – 19 mai 2025

Compte rendu

Intervenants : M. Stalin, directeur du service assainissement de la CA Val Parisis ; MM. Planche, Seigné, maires-adjoints ; Mme Nordmann, Maire ; Mme Plouchart, association apicole de la Goutte d'Or

Le support de présentation utilisé pour cette plénière est consultable sur le site Ville de Beauchamp.

L'assainissement à Beauchamp

M. Stalin présente les compétences, les missions, les actions menées en matière d'assainissement (évacuation et traitement des eaux usées) par les services de la CA Val-Parisis sur la commune de Beauchamp.

Au terme de sa présentation, il est demandé :

- Quelles sont les aides qui peuvent être sollicitées par les particuliers pour réaliser les travaux nécessaires pour être en conformité ?
 - o L'Agence de l'eau peut accorder jusqu'à 5000 € pour tous les travaux concernant les raccordements. Une enveloppe de 1000 € pour les rejets à la parcelle existe, mais dont les modalités d'attribution sont très spécifiques.
 - o La région Île-de-France a un programme de subvention des réservoirs enterrés.
- Comment est déterminée la partie qui est du domaine public et celle du domaine privé ?
 - o En règle, c'est le positionnement du regard qui fixe la limite de propriété. Il peut y avoir quelques exceptions dues à des spécificités particulières.

M. Stalin conclue en indiquant que ses services sont disponibles pour répondre aux questions et sollicitations des usagers. (01 30 26 39 41)

De nombreuses informations sont disponibles sur la page de la CA Val Parisis : <https://valparisis.fr/votre-quotidien/beneficier-dun-cadre-de-vie-preserve/eau-assainissement>

Le Budget participatif

Le dépôt des propositions est achevé et l'on constate une très faible mobilisation, seuls deux projets ont été proposés. Ils sont en cours d'analyse.

De fait, il n'y aura pas de phase de vote.

Rétrospective 30 ans

Dans le cadre d'une rétrospective de la vie à Beauchamp entre 1995 et 2025, les habitants sont invités à évoquer un ou quelques événements qu'ils jugent marquants dans l'histoire de la commune.

Un formulaire en ligne a été mis sur la plateforme : <https://jeparticipe.ville-beauchamp.fr/2/2842/retrospective-1995-2025/contributions>

Suivi des demandes postées sur le site de la Ville

M. Seigné présente un bilan des signalements et des demandes concernant les espaces publics déposés sur le site de la Ville.

Concernant le cas spécifique du réseau de la fibre, il indique que la Ville a engagé un dialogue avec l'opérateur pour appuyer les demandes des habitants qui connaissent des problèmes persistants ou récurrents dans certains secteurs ou sur certains sites.

Il a été proposé à l'opérateur XPFibre de participer au prochain Conseil des quartiers de septembre.

Urbanisme et aménagements urbains

Mme le Maire fait le point sur trois dossiers d'actualité :

Projet de l'Îlot Triangle

Le 21 juin prochain (9h-12h, salles Anatole France) l'opérateur retenu présentera en réunion publique le projet architectural qu'il a proposé et qui a été validé par l'équipe municipale.

Mme le Maire rappelle les étapes de la procédure et du choix du lauréat, à savoir la société Eiffage.

Elle explique les raisons qui ont abouti à ce choix : solidité et professionnalisme de l'opérateur, qualité du traitement architectural et urbain, réalisation en une seule phase, réponses aux attentes en matière de dynamique sociale...

- Le nombre de logements prévus va augmenter sensiblement le nombre des habitants. Les équipements municipaux vont-ils pouvoir les accueillir ?
 - Des études approfondies ont été menées en amont pour analyser et anticiper l'évolution des capacités d'accueil. En matière d'accueil scolaire, il est indiqué :
 - Primaires : les classes supplémentaires nécessaires pourront être créées à Pasteur et Paul Bert en revoyant la destination de certains espaces.
 - Maternelles : une nouvelle école de 4 classes sera édifée sur les terrains qui accueillent déjà l'Accueil de loisirs
 - Restauration scolaire : une extension va être créée dans l'école Pasteur pour permettre la distribution de repas supplémentaires.
 - Au niveau des repas, il est fait part du sentiment que certains enfants n'ont pas tout le temps nécessaire pour manger confortablement.
 - M. Planche souligne que compte tenu du mode d'organisation de l'accueil des enfants, tous bénéficient d'un temps égal. Il est vrai par contre que les rythmes et les appétits peuvent beaucoup varier selon les enfants, qui s'y adaptent plus ou moins facilement.
 - Il précise que l'extension devrait au contraire permettre moins de déplacements d'un site à l'autre et assouplir la pression du timing.

- Il rappelle que les parents ont la possibilité de découvrir les repas servis à l'occasion d'un déjeuner sur place.
- Qu'en est-il des places de crèche ?
 - C'est une difficulté sachant que la Ville ne sera jamais en mesure de proposer une place pour chaque enfant, d'autant qu'il est de plus en plus difficile de recruter des Assistantes maternelles.
 - Deux offres vont cependant s'ajouter à celles existantes :
 - ❖ Une micro-crèche de 12 berceaux
 - ❖ Le partenariat institué avec l'aménageur du Vectura Park permettra à la Ville de bénéficier de berceaux dans la crèche d'entreprise qui est actuellement en cours de réalisation sur le site.
- N'y a-t-il pas risque d'une forte augmentation du trafic automobile ?
 - Les études menées par les services départementaux ne prévoient pas d'augmentation significative, sauf très ponctuellement à certaines heures de pointe.
- Les espaces commerciaux ne risquent-ils pas de demeurer vacants, comme c'est le cas de l'espace au pied de l'immeuble situé à l'angle de l'av. de la Chesnaie et du général Leclerc ?
 - Ce cas est très particulier : il est de la responsabilité du bailleur social et Mme le Maire estime que ce dernier a été peu dynamique dans ses démarches pour trouver un occupant, malgré les incitations de la Ville.
 - Pour l'Îlot Triangle, ce sera très différent car les lots seront gérés par une foncière commerciale qui, pour des raisons de rentabilité de son opération, mettra les moyens nécessaires pour attirer des activités.

Chantier Promogim place du Marché

Mme le Maire retrace l'historique de ce projet dont l'autorisation a été délivrée par une majorité précédente et auquel elle s'est toujours opposée.

Après de longues années de procédures et recours menés aussi bien par la Ville que par des riverains, la Justice a en dernière instance validé le projet et mis la Ville en demeure d'accorder le permis.

Le chantier débutera d'ici la fin de l'année.

Mme le Maire donne quelques indications sur les caractéristiques des bâtiments prévus. Elle précise que malgré son désaccord de départ, elle continuera à travailler avec le promoteur pour que ce projet s'inscrive au mieux dans le paysage urbain.

Un visuel sera joint au compte-rendu de ce conseil (ci-dessous)



Un autre projet à venir sera celui de Vinci/Nexity chaussée Jules César, un programme de 99 logements.

Mme le Maire rappelle que ces projets sont des opérations privées auxquelles elle ne peut s'opposer dès lors qu'elles respectent le PLU.

Le seul projet d'aménagement effectivement conduit par la Ville est celui de l'Îlot Triangle.

Réaménagement des arrêts de bus

Certains arrêts de bus sont actuellement en cours de réaménagement sur Beauchamp.

Il est rappelé que les transports publics relèvent de la compétence de la région via Ile-de-France Mobilités pour les lignes et de la CA Val Parisis pour les infrastructures. Ce sont ces organismes qui financent les travaux.

Une restructuration des lignes a été décidée, qui doit permettre le doublement des fréquences de passages et une meilleure interconnexion entre les différents nœuds de transport. Les bus s'arrêteront désormais sur un même point dans un sens et dans l'autre, d'où la nécessité d'aménager des stations en regard de chaque côté des voies.

Ces travaux s'accompagnent parfois de créations de passage piétons supplémentaires.

- Des personnes s'étonnent des dimensions importantes de ces arrêts ?
 - o Il s'agit de normes règlementaires visant à sécuriser les abords et garantir l'accessibilité. Elles ne peuvent en aucun cas être adaptées.

Le plan de réaménagement des arrêts sera joint au compte-rendu de ce conseil (ci-dessous)



Agenda

Les évènements à venir sur la Ville sont présentées.

L'accent est mis sur :

Repair Café du 24 mai

L'association les Fourmis herblaysiennes organise un Repair café tous les deux mois à Beauchamp. Des Beauchampois se sont montrés intéressés pour intégrer l'équipe comme réparateurs. L'objectif serait de pouvoir créer une structure autonome propre à la Ville.

Portes ouvertes au rucher du Bois Barrachin

La municipalité a créé un rucher dans l'enceinte du Bois Barrachin géré par l'association apicole La Goutte d'Or.

Une journée portes ouvertes a été proposée le dimanche 18 mai pour inviter le public à le découvrir.

Mme Plouchart, référente du rucher, présente le bilan de la journée :

« Il y a eu une douzaine de personnes, des familles avec enfants à chaque fois, nous avons montré - entre autres - le contenu d'une hausse grâce au couvre-cadre transparent. Ainsi qu'à certains de la ponte fraîche et des faux bourdons ainsi qu'une amulette.

Nous avons extrait le miel récolté sur 4 des 5 ruches, il y a 68 kg pour cette première récolte de printemps, c'est un beau résultat.

Les visiteurs ont été nombreux à nous demander où et quand ils pourraient trouver du miel de leur ville. »

Deux nouvelles matinées portes ouvertes sont programmées pour les 24 et 25 mai. Il est possible de s'inscrire sur le site participatif : <https://jeparticipe.ville-beauchamp.fr/>

Libre parole

Nuisances aériennes.

Un habitant se plaint des nuisances sonores générées par le trafic aérien, notamment la nuit ou pour des vols trop bas. Il indique qu'il est adhérent de l'Advocnar. Il demande comment la commune peut lutter contre ces nuisances ?

- Mme le Maire et M. Brasseur soulignent qu'il s'agit d'un problème sur un secteur trop vaste pour envisager des actions purement locales. La question est portée avant tout par la CA Val Parisis, mais même à ce niveau le poids des collectivités et des riverains est faible.
- La Ville donne des avis dans le cadre de diverses consultations avec les autorités compétentes.

Il est proposé que ce sujet soit présenté lors d'un prochain Conseil des quartiers en présence de représentants de l'Advocnar et des aéroports.